

Densifier? Dialoguer...

Vernier, 4 juillet. *Feuille d'avis officielle.* Mark Muller devant l'assemblée générale de la Chambre genevoise immobilière s'exprime sur le plan directeur cantonal 2030. Il rappelle que l'objectif premier du plan directeur est le logement et que «le mot d'ordre est la densification». Densification de la zone urbaine, des zones industrielles, de la zone agricole et de la zone villas. Pour cette dernière, il «comprend les réactions très fortes des propriétaires». Mais le conseiller d'Etat ose ajouter qu'il «est à la recherche de solutions avec les associations concernées (...).» C'est tout simplement faux! Jamais Mark Muller n'a pris contact avec Pic-Vert qui est pourtant la plus grande association de propriétaires de villas du canton. En date du 22 juin, Pic-Vert et 22 associations ont manifesté publiquement lors d'une conférence de presse leur désaccord face au projet du plan directeur (...). Les médias présents n'ont, pour beaucoup,

pas estimé nécessaire de relater l'avis des propriétaires de villas, véritables parias, qui pourtant financent une part non négligeable du ménage de l'Etat et des communes genevoises. En date du 24 juin, lasse de tant d'autisme, c'est moi en tant que députée estampillée Pic-Vert et non le Conseil d'Etat, qui ai déposé un projet de loi introduisant le principe du relogement du propriétaire dont le bien est sis en zone de développement. Tant de mauvaise foi méritait d'être dénoncée en attendant qu'enfin peut-être, le conseiller d'Etat entame le dialogue.

Christina Meissner

Au crédit des physiothérapeutes

Les Acacias, 3 juillet. C'est une erreur: le patient ne doit pas payer sa facture avant de l'envoyer aux assurances. Le chef de projet chez Tarifsuisse se permet de dire que les cabinets de physiothérapie sont mal organisés. Balayez devant votre porte, cher Monsieur, je ne pense pas que la gestion des